



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE

relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes

Annexe au bilan social académique

2018



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Avant-propos

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique a introduit l'obligation pour les employeurs publics de présenter devant leurs comités techniques des indicateurs sexués, notamment, des données relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle. Cette obligation a été précisée par l'arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social et confirmée par les accords sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique des 8 mars 2013 et 30 novembre 2018.

L'académie de Rennes publie son premier rapport de situation comparée dans le cadre des travaux qu'elle mène en sa qualité d'académie pilote dans la démarche de double labellisation égalité et diversité engagée par les deux ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, et de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Réalisé à partir des données figurant dans le bilan social académique, il présente, sous l'angle de l'égalité des femmes et des hommes, les effectifs, les carrières, l'organisation du temps de travail et la représentation des personnels au sein des instances consultatives. Ces indicateurs ont vocation à évoluer afin de prendre en compte, notamment, les informations relatives à la rémunération et les mesures qui seront issues des travaux dirigés par le ministère de l'action et des comptes publics dans le cadre d'un groupe de travail avec les représentants des signataires de l'accord du 30 novembre 2018.

Le rapport de situation comparée constitue un outil d'analyse objective, sous l'angle de l'égalité femmes-hommes, de la situation des personnels de l'académie.

Je forme le vœu qu'il nourrisse nos échanges dans le cadre du dialogue social avec les organisations syndicales tant dans la mesure des effets des actions engagées que dans l'émergence de propositions répondant aux objectifs de promotion de l'égalité et de la diversité professionnelles.

Emmanuel Ethis

Sommaire

I. Les effectifs

Tableau 1. Effectifs des agents par catégorie de la fonction publique et par sexe	4
Tableau 2. Effectifs des agents de l'encadrement supérieur répartis par fonctions et par sexe	4
Tableau 3. Effectifs de l'encadrement répartis par fonctions et par sexe	4
Tableau 4. Effectifs des personnels de direction par catégorie financière d'établissement et par sexe	5
Tableau 5. Effectifs des agents titulaires et non titulaires du secteur public par type de personnel et par sexe	5
Tableau 6. Effectifs des personnels enseignants par corps et par sexe	6
Tableau 7. Effectifs des autres personnels répartis par filière et par sexe	7
Tableau 8. Effectifs ATSS répartis par catégorie et par sexe	7
Tableau 9. Effectifs des personnels de surveillance, d'accompagnement et des apprentis répartis par sexe	8

II. L'âge

Tableau 10. Effectifs physiques des enseignants âge et sexe	10
Tableau 11. Effectifs physiques des autres personnels par filière, âge et sexe	10

III. La carrière

1. Le recrutement

Tableau 12. Effectifs des enseignants du public recrutés par concours	12
Tableau 13. Effectifs des enseignants du privé recrutés par concours	12
Tableau 14. Effectifs DIEO recrutés par concours	13
Tableau 15. Effectifs des autres personnels recrutés par concours	13

2. Les départs en retraite

Tableau 16. Départs à la retraite Enseignants public	14
Tableau 17. Départs à la retraite Enseignants privé	14
Tableau 18. Départs à la retraite DIEO	15
Tableau 19. Départs à la retraite IATSS	15

3. Les autres sorties

Tableau 20. Autres sorties définitives Enseignants public	16
Tableau 21. Autres sorties définitives Enseignants privé	16
Tableau 22. Autres sorties définitives DIEO	16
Tableau 23. Autres sorties définitives IATSS	16

4. Les promotions de corps

Tableau 24. Promotions des enseignants du secteur public par liste d'aptitude	17
Tableau 25. Promotions des enseignants du secteur privé par liste d'aptitude	17
Tableau 26. Promotions des autres personnels par liste d'aptitude	18

5. Promotions de grade

Tableau 27. Promotions des enseignants du secteur public par avancement	19
Tableau 28. Promotions des enseignants du secteur privé par avancement	19
Tableau 29. Promotions des DIEO par avancement	20
Tableau 30. Promotions des ATSS par avancement	21
Tableau 31. Promotions des ITRF par avancement	22

6. Jury et présidences de concours

Tableau 32. La composition des jurys de concours et d'examens professionnels	23
--	----

IV. L'organisation du temps de travail

1. Les temps partiels

Tableau 33. Part des personnels à temps partiel par sexe	25
--	----

2. Les congés pour raison de santé

Tableau 34. Nombre de congés par agent	26
Tableau 35. Part des agents ayant pris au moins un congé	26
Tableau 36. Nombre de jours de congés pris par agent	26

V. Les instances

Tableau 37. Répartition femmes-hommes des représentants des personnels dans les instances consultatives	29
Tableau 38. Répartition femmes-hommes des représentants de l'administration dans les CAP	30

I. Les effectifs

I. Les effectifs

Tableau 1. Effectifs des agents par catégorie de la fonction publique et par sexe

		F	H	Total	% femmes
Personnels enseignants	A	30 535	12 251	42 786	71,4%
	B	63	16	79	79,7%
	Total personnels enseignants	30 598	12 267	42 865	71,4%
Autres personnels	A+	13	12	25	52,0%
	A	6 352	1 956	8 308	76,5%
	B	667	153	820	81,3%
	C	1 162	223	1 385	83,9%
	Total autres personnels	8 194	2 344	10 538	77,8%
Personnels titulaires	A+	13	12	25	52,0%
	A	19 240	8 335	27 575	69,8%
	B	638	166	804	79,4%
	C	887	140	1 027	86,4%
	Total personnels titulaires	20 778	8 653	29 431	70,6%

Commentaires :

Les femmes représentent 70,6 % de l'ensemble des effectifs titulaires exerçant dans l'académie de Rennes. Cette moyenne est, compte tenu de leurs poids démographique, très proche de celle observée parmi les enseignants (secteur public et privé sous contrat). Les autres personnels sont un peu plus féminisés (77,8 %).

Tableau 2. Effectifs des agents de l'encadrement supérieur répartis par fonctions et par sexe

	F	H	Total	% femmes
RECTEUR D'ACADEMIE	1	0	1	100%
SECR GENE ACAD	0	1	1	0%
ADJOINT SECR GENE ACAD	1	1	2	50%
DIRE ACAD SERV EDUC NATI	3	1	4	75%
DIRE ACAD ADJO SERV EDUC NATI	1	1	2	50%
DIRE CABI RECT VICE RECT	1	0	1	100%
SECR GENE DIRE SERV DEPA	1	3	4	25%
ADMINISTRATEUR EDUC NAT	5	5	10	50%
Total	13	12	25	52 %

Commentaires :

Les femmes représentent 52% de l'encadrement supérieur académique. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2018, les nominations dans les emplois supérieurs de l'Etat doivent concerner au moins 40 % de personnes de chaque sexe.

Tableau 3. Effectifs des agents de l'encadrement répartis par fonctions et par sexe

		F	H	Total	% femmes
Personnels d'inspection	DASEN	3	1	4	75%
	DAASEN	1	1	2	50%
	IENA	2	2	4	50%
	CONS RECT	0	3	3	0%
	IA IPR	16	29	45	36%
	IEN	41	47	88	47%
	Total personnels d'inspection	63	83	146	43,2%
Personnels de direction	DIRE CABI RECT VICE RECT	1	0	1	100%
	CONS TECH RECT VICE RECT	1	1	2	50%
	PERS DIRE ETAB ENSE FORM	244	253	497	49%
	Total personnels de direction	246	254	500	49,2%
Total	309	337	646	47,8%	

I. Les effectifs

Commentaires :

Les femmes représentent 43,2 % du corps d'inspection. Leur représentation est inférieure au seuil des 40% pour les IA IPR. Cette représentation est à comparer avec la proportion des femmes dans les corps enseignants où elles représentent plus de 70% des effectifs.

La parité est globalement respectée pour la représentation des femmes dans le corps des personnels de direction.

Tableau 4. Effectifs des personnels de direction par catégorie financière d'établissement et par sexe

		F	H	Total	% femmes
Chefs	5	5	8	13	38,5%
	4	10	35	45	22,2%
	3	25	50	75	33,3%
	2	50	47	97	51,5%
	1	28	24	52	53,8%
	Total chefs		118	164	282
Adjoints	5	8	14	22	36,4%
	4	27	18	45	60,0%
	3	38	25	63	60,3%
	2	50	27	77	64,9%
	1	2	1	3	66,7%
	Total adjoints		125	85	210
Total PDIR		243	249	492	49,4%

Commentaires :

Si la parité est quasiment atteinte pour les personnels de direction affectés en établissement, les femmes sont minoritaires dans les établissements de catégorie financière 3, 4 et 5 et majoritaires sur les postes d'adjoint sauf dans la catégorie financière 5.

Tableau 5. Effectifs des agents titulaires et non titulaires du secteur public par type de personnel et par sexe

		F	H	Total	% femmes
Personnels enseignants	Titulaire	17 772	7 624	25 396	70%
	Non titulaire	700	529	1 229	57%
	Total personnels enseignants	18472	8153	26625	69,4%
Autres personnels	Titulaire	2 992	1 006	3 998	75%
	Non titulaire	5 202	1 338	6 540	80%
	Total personnels non enseignants	8194	2344	10538	77,8%
Total		26 666	10 497	37 163	71,8%

Commentaires :

Dans le réseau public, la féminisation du corps enseignant est plus accentuée chez les agents titulaires. Pour les autres personnels, le caractère majoritaire des femmes est encore plus marqué, a fortiori chez les agents non titulaires.

I. Les effectifs

Tableau 6. Effectifs des personnels enseignants par corps et par sexe

		F	H	Total	% femmes
Public	1er degré				
	Professeurs des écoles	9 818	2 055	11 873	83%
	Instituteur	26	15	41	63%
	Contractuels	6	0	6	100%
	Total premier degré	9850	2070	11920	82,6%
	2nd degré				
	Professeurs LP	968	1 092	2 060	47%
	Professeur de chaires supérieures	30	63	93	32%
	Professeurs agrégés	847	858	1 705	50%
	Professeurs certifiés et PEPS	6 047	3 510	9 557	63%
	PEGC	20	16	36	56%
	Chargé enseignement	16	13	29	55%
	Maître auxiliaire	48	24	72	67%
	Adjoint enseignement	0	2	2	0%
	Contractuels	646	505	1 151	56%
Total second degré	8622	6083	14705	58,6%	
Total public	18 472	8 153	26 625	69,4%	
Privé	1er degré				
	Professeurs des écoles	5 232	636	5 868	89%
	Instituteur	37	1	38	97%
	Total premier degré	5269	637	5906	89,2%
	2nd degré				
	Professeurs LP	646	542	1 188	54%
	Professeur de chaires supérieures	2	9	11	18%
	Professeurs agrégés	151	164	315	48%
	Professeurs certifiés et PEPS	4 553	2 139	6 692	68%
	Maîtres auxiliaires	1 445	605	2 050	70%
	PEGC	0	2	2	0%
	Adjoint enseignement	59	16	75	79%
	Autres enseignants	1	0	1	100%
	Total second degré	6857	3477	10334	66,4%
	Total privé	12 126	4 114	16 240	74,7%

Commentaires

Le secteur privé est plus féminisé que le secteur public : 74,7% versus 69.4 %.

La part des femmes parmi les enseignants diminue lorsque le niveau d'enseignement s'élève : elles sont 82,6 % dans le premier degré public, 58,6 % dans le second, respectivement 89,2% et 66,4 % dans le secteur privé.

Dans le second degré, le taux de féminisation varie selon les corps : minoritaires parmi les professeurs de chaire supérieure (32 % dans le secteur public, 18% dans le secteur privé), les femmes le sont également parmi les professeurs agrégés du secteur privé (48 %) et les professeurs PLP du secteur public (47%).

Le corps des professeurs certifiés est majoritairement féminin (63 % et 68 %, respectivement pour les deux secteurs).

I. Les effectifs

Tableau 7. Effectifs des autres personnels répartis par filière et par sexe

		F	H	Total	% femmes
DIEO	Personnels d'inspection	63	83	146	43%
	Personnels de direction	246	254	500	49%
	Personnels d'éducation	305	115	420	73%
	Personnels d'orientation	240	31	271	89%
	Surveillance et assistance éducative	4 860	1 251	6 111	80%
	Total DIEO	5 714	1 734	7 448	76,7%
ATSS	ADF	1 680	373	2 053	82%
	MDS	529	28	557	95%
	ITRF	246	196	442	56%
	OUV	14	7	21	67%
	Total second degré	8 183	2 338	10 521	77,8%

Commentaires :

Parmi les autres corps de personnels, les femmes sont très majoritaires, sauf pour les corps d'inspection et de direction.

Tableau 8. Effectifs ATSS répartis par catégorie et par sexe

		F	H	Total	% femmes
ADF	A+	8	10	18	44%
	A	208	128	336	61%
	B	490	96	586	84%
	C	974	139	1113	88%
	Titulaire	1428	300	1728	83%
	Non titulaire	252	73	325	78%
	Total ADF	1 680	373	2 053	81,8%
MDS	A	388	18	406	96%
	B	141	10	151	93%
	Titulaire	464	26	490	95%
	Non titulaire	65	2	67	97%
Total MDS	529	28	557	95,0%	
ITRF	A	47	78	125	38%
	B	36	47	83	43%
	C	163	71	234	70%
	Total ITRF	246	196	442	55,7%
OUV	C	14	7	21	66,7%

Commentaires :

Parmi les personnels ITRF et ATSS, plus la catégorie est élevée, moins les femmes sont représentées. Les personnels médico-sociaux (MDS) sont quant à eux à plus de 90% représentés par des femmes.

Ces répartitions de représentation se retrouvent chez les personnels les non titulaires.

I. Les effectifs

Tableau 9. Effectifs des surveillants, des accompagnants du handicap et des apprentis répartis par catégorie et par sexe

	F	H	Total	% femmes
Accompagnant des élèves en situation de handicap	3329	277	3606	92%
Assistant de langue vivante recruté localement	13	4	17	76%
Assistants d'éducation	1432	946	2378	60%
Corps des assistants étrangers	85	24	109	78%
Apprentis	81	49	130	62%

Commentaires :

Les femmes sont nettement majoritaires dans les catégories d'emplois à recrutement contractuel.

II. L'âge

II. L'âge

Tableau 10. Effectifs physiques des enseignants âge et sexe

Tranche d'âge	Enseignants du privé			Professeurs des écoles			Professeurs certifiés		
	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes
[0;30]	885	255	77,6%	791	106	88,2%	290	142	67,1%
[30;39]	2956	806	78,6%	2688	449	85,7%	1149	545	67,8%
[40;49]	4275	1368	75,8%	3868	733	84,1%	2507	1333	65,3%
[50;+]	4010	1685	70,4%	2471	767	76,3%	2101	1490	58,5%
Total	12 126	4 114	74,7%	9 818	2 055	82,7%	6 047	3 510	63,3%

Tranche d'âge	Professeurs agrégés			Professeurs de lycée professionnel		
	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes
[0;30]	23	26	46,9%	10	7	58,8%
[30;39]	163	144	53,1%	120	96	55,6%
[40;49]	343	292	54,0%	414	467	47,0%
[50;+]	318	396	44,5%	424	522	44,8%
Total	847	858	49,7%	968	1 092	47,0%

Commentaires :

La féminisation progresse chez les enseignants dans tous les corps. Cette progression n'est pas linéaire chez les agrégés qui connaît un recul entre les deux tranches d'âge les plus jeunes.

Tableau 11. Effectifs physiques des autres personnels par filière, âge et sexe

Tranche d'âge	Personnels administratifs			Personnels ITRF			Personnels de santé		
	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes
[0;30]	101	53	65,6%	5	6	45%	8	0	100,0%
[30;39]	252	54	82,4%	26	30	46%	66	4	94,3%
[40;49]	575	131	81,4%	93	69	57%	143	11	92,9%
[50;+]	752	135	84,8%	122	91	57%	312	13	96,0%
Total	1 680	373	81,8%	246	196	55,7%	529	28	95,0%

Tranche d'âge	Personnels de direction			Personnels d'éducation			Personnels d'orientation		
	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes	F	H	% Femmes
[0;30]	0	0		11	3	78,6%	13	1	92,9%
[30;39]	11	9	55,0%	49	12	80,3%	38	1	97,4%
[40;49]	85	74	53,5%	112	40	73,7%	76	8	90,5%
[50;+]	150	171	46,7%	133	60	68,9%	113	21	84,3%
Total	246	254	49,2%	305	115	72,6%	240	31	88,6%

Commentaires :

Une baisse de la représentation des femmes est à noter chez les personnels administratifs et les personnels ITRF, respectivement – 19 points et – 12 points.

Les femmes sont mieux représentées dans les tranches les plus jeunes des personnels de direction.

III. La carrière

III.La carrière

1. Recrutement

Tableau 12. Effectifs des enseignants du public recrutés par concours

	Enseignants 1er degré public				Professeurs agrégés du second degré				Professeurs certifiés			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Concours et exam réservés	0	0	0	0,0%	0	0	0	0%	7	2	9	77,8%
Concours externes	200	25	225	88,9%	13	12	25	52%	136	97	233	58,4%
Concours internes	1	1	2	50,0%	13	8	21	62%	12	6	18	66,7%
Liste d'aptitude	8	1	9	88,9%	8	6	14	57%	7	1	8	87,5%
Total	209	27	236	88,6%	34	26	60	56,7%	162	106	268	60,4%

	Professeurs d'éducation physique et sportive				Professeurs de lycée professionnel			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Concours et exam réservés	0	1	1	0,0%	2	1	3	66,7%
Concours externes	22	14	36	61,1%	12	15	27	44,4%
Concours internes	0	0	0	0,0%	4	3	7	57,1%
Liste d'aptitude	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Total	22	15	37	59,5%	18	19	37	48,6%

Tableau 13. Effectifs des enseignants du privé recrutés par concours

	Professeurs des écoles enseignement privé				Professeurs agrégés enseignement privé				Professeurs certifiés enseignement privé			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Concours et exam réservés	22	0	22	100,0%	0	0	0	0,0%	11	6	17	64,7%
Concours externes	71	8	79	89,9%	2	0	2	100,0%	76	29	105	72,4%
Concours internes	5	0	5	100,0%	11	6	17	64,7%	39	30	69	56,5%
Liste d'aptitude	23	4	27	85,2%	0	0	0	0,0%	11	6	17	64,7%
Total	121	12	133	91,0%	13	6	19	68,4%	137	71	208	65,9%

	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé				Professeurs de lycée professionnel enseignement privé			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Concours et exam réservés	2	1	3	66,7%	2	0	2	100,0%
Concours externes	4	11	15	26,7%	7	11	18	38,9%
Concours internes	4	6	10	40,0%	0	5	5	0,0%
Liste d'aptitude	1	1	2	50,0%	3	3	6	50,0%
Total	11	19	30	36,7%	12	19	31	38,7%

III.La carrière

1. Recrutement

Tableau 14. Effectifs DIEO recrutés par concours

	Personnels d'inspection				Personnels de direction				Personnels d'éducation			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Concours et exam réservés	0	0	0	0,0%	0	0	0	0%	1	0	1	100,0%
Concours externes	0	0	0	0,0%	0	0	0	0%	6	5	11	54,5%
Concours internes	4	1	5	80,0%	17	8	25	68%	1	0	1	100,0%
Total	4	1	5	80,0%	17	8	25	68,0%	8	5	13	61,5%

Commentaires :

La féminisation des personnels d'encadrement, personnels d'inspection et des personnels de direction progresse avec respectivement 80% et 68% des admis au concours.

Tableau 15. Effectifs des autres personnels recrutés par concours

	ADF				ITRF				MDS			
	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes	F	H	Total	% Femmes
Catégorie A												
Concours et exam réservés	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Concours externes	0	0	0	0,0%	0	3	3	0,0%	15	1	16	93,8%
Concours internes	0	0	0	0,0%	1	4	5	20,0%	0	0	0	0,0%
Liste d'aptitude	1	1	2	50,0%	1	0	1	100,0%	0	0	0	0%
Total catégorie A	1	1	2	50,0%	2	7	9	22,2%	15	1	16	93,8%
Catégorie B												
Concours et exam réservés	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	1	0	1	100%
Concours externes	6	1	7	85,7%	0	2	2	0,0%	0	0	0	0%
Concours internes	5	1	6	83,3%	0	1	1	0,0%	0	0	0	0%
Liste d'aptitude	11	1	12	91,7%	1	2	3	33,3%	0	0	0	0%
Total catégorie B	22	3	25	88,0%	1	5	6	16,7%	1	0	1	100,0%
Catégorie C												
Concours et exam réservés	4	0	4	100,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Concours externes	12	3	15	80,0%	2	0	2	100,0%	0	0	0	0,0%
Concours internes	12	1	13	92,3%	5	1	6	83,3%	0	0	0	0,0%
Liste d'aptitude	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Total catégorie C	28	4	32	87,5%	7	1	8	87,5%	0	0	0	0,0%
Total	51	8	59	86,4%	10	13	23	43,5%	16	1	17	94,1%

Commentaires :

Les recrutements par concours des personnels ITRF de catégorie A laissent entrevoir une baisse de la féminisation avec seulement 22.2% de femmes. Les recrutements par concours des personnels ADF de catégorie A ne sont pas assez nombreux pour être significatifs. Les recrutements dans les corps de catégorie B et C sont fortement féminisés.

III.La carrière

2. Départs en retraite

Tableau 16. Départs à la retraite Enseignants public

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants public	Professeurs des écoles	195	143	52	73,33%	58,6	58,5	58,8
	Instituteurs	1	1		100,00%	54,0	54,0	
	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	3		3		61,3		61,3
	Professeurs agrégés du second degré	46	24	22	52,17%	62,1	61,8	62,4
	Professeurs certifiés	147	86	61	58,50%	62,0	62,1	61,9
	Professeurs d'éducation physique et sportive	21	13	8	61,90%	62,8	62,2	63,6
	Professeurs de lycée professionnel	50	20	30	40,00%	61,6	62,5	61,0
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	11	5	6	45,45%	60,9	61,6	60,3
	Chargés d'enseignement	6	2	4	33,33%	62,7	64,0	62,0
	Psychologues	10	10		100,00%	61,0	61,0	
Enseignants public		490	304	186	62,0%	60,6	60,4	61,0

Tableau 17. Départs à la retraite Enseignants privé

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants privé	Professeurs des écoles enseignement privé	142	131	11	92,25%	58,6	58,5	59,5
	Instituteur	1	1		100,00%	62,0	62,0	
	Professeurs agrégés enseignement privé	8	3	5	37,50%	61,4	59,0	62,8
	Professeurs certifiés enseignement privé	161	111	50	68,94%	62,3	61,9	62,9
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	15	6	9	40,00%	62,3	61,2	63,0
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	29	19	10	65,52%	62,0	61,4	63,0
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	4	1	3	25,00%	61,3	59,0	62,0
	Maître auxiliaire enseignement privé	7	3	4	42,86%	63,0	61,0	64,5
	Enseignants privé		367	275	92	74,9%	60,8	60,2

Commentaires (Tableaux 17 et 18) :

Les femmes représentent respectivement 74.9 % et 62 % des départs à la retraite dans les secteurs privé et public. Elles sont légèrement sous-représentées dans les départs relativement à leur poids dans les personnels en activité (respectivement 75.3 et 69.4%).

Les femmes enseignantes partent plus jeunes à la retraite : 2.4 ans dans le secteur privé, 0.6 an dans le secteur public.

III.La carrière

2. Départs en retraite

Tableau 18. Départs à la retraite DIEO

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
DIEO	Personnels de direction	15	5	10	33,33%	62,5	62,2	62,6
	Personnels d'éducation	17	10	7	58,82%	61,1	61,6	60,3
	Personnels d'inspection	5	4	1	80,00%	61,4	60,5	65,0
DIEO		37	19	18	51,4%	61,7	61,5	61,8

Tableau 19. Départs à la retraite IATSS

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
ATSS	Attachés d'administration	17	9	8	52,94%	62,7	62,4	63,0
	Secrétaire administratif	32	27	5	84,38%	62,3	62,4	61,4
	Adjoint administratifs	53	51	2	96,23%	61,5	61,5	62,0
	Adjoint technique des établissements d'enseignement	12	2	10	16,67%	59,6	60,5	59,4
	Médecins	3	3		100,00%	64,7	64,7	
	Infirmiers	11	11		100,00%	61,3	61,3	
	Conseiller technique de service social des administrations	1	1		100,00%	61,0	61,0	
	Assistants de service social des administrations	2	2		100,00%	47,0	47,0	
	ATSS	131	106	25	80,9%	61,5	61,6	61,2
ITRF	Ingénieurs de recherche du ministère chargé	4	3	1	75,00%	62,8	62,0	65,0
	Ingénieurs d'études	4	1	3	25,00%	63,3	64,0	63,0
	Techniciens de recherche et de formation	2	2		100,00%	61,0	61,0	
	Adjoint techniques de recherche et formation	18	11	7	61,11%	61,3	62,5	59,4
	ITRF	159	123	36	77,4%	61,6	61,6	61,1

Commentaires (Tableaux 19 et 20) :

La représentation des femmes dans les départs en retraite des personnels ITRF est plus forte que leur représentation chez les actifs de leurs familles professionnelles respectives (77.4% versus 56%).

Si l'âge de départ en retraite est comparable entre les femmes et les hommes pour les filières DIEO, ATSS et ITRF, des écarts sensibles peuvent néanmoins être constatés dans certains corps : personnels d'inspection (4,5 ans), IGR (3.1 ans), IGR (3.1 ans), ATRF (3 ans).

III. La carrière

3. Autres sorties

Tableau 20. Autres sorties définitives Enseignants public

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants public	Décès	24	12	12	50,00%	51,8	51,6	52,1
	Démission avec IDV	10	8	2	80,00%	46,2	45,9	47,5
	Démission	32	25	7	78,13%	43,7	44,3	41,6
	Autres	4	2	2	50,00%	51,0	58,0	44,0
Enseignants public		70	47	23	67,1%	47,3	47,0	47,8

Tableau 21. Autres sorties définitives Enseignants privé

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants privé	Décès	10	7	3	70,00%	56,4	55,6	58,3
	Démission avec IDV	2	2		100,00%	56,5	56,5	
	Démission	15	13	2	86,67%	48,7	47,2	58,5
	Autres	3	1	2	33,33%	44,7	29,0	52,5
Enseignants privé		30	23	7	76,7%	51,4	49,7	56,7

Tableau 22. Autres sorties définitives DIEO

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
DIEO	Décès	5	3	2	60,00%	55,2	55,7	54,5
DIEO		5	3	2	60,0%	55,2	54,5	54,5

Commentaires :

Les effectifs des personnels DIEO ne sont pas différenciés par corps compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Tableau 23. Autres sorties définitives IATSS

		Effectifs	F	H	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
IATSS	Décès	5	4	1	80,00%	57,8	58,3	56,0
	Démission avec IDV	1	1		100,00%	57,0	57,0	
	Démission	6	4	2	66,67%	46,5	45,8	48,0
IATSS		12	9	3	75,0%	52,1	52,6	50,7

III.La carrière

4. Promotions de corps

Tableau 24. Promotion des enseignants du secteur public par liste d'aptitude

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	8	1	9	88,9%	55,1	50,0	54,6
Enseignants 1er degré public		8	1	9	88,9%	55,1	50,0	54,6
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques		6	6			44,7	44,7
	Professeurs agrégés du second degré	8	6	14	57,1%	55	51,5	53,5
	Professeurs certifiés	7	1	8	87,5%	46,4	42,0	45,9
Enseignants 2nd degré public		15	13	28	53,6%	51	47,6	49,4
Enseignants du secteur public		23	14	37	62,2%	52,4	47,8	50,7

Tableau 25. Promotion des enseignants du secteur privé par liste d'aptitude

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	23	4	27	85,2%	43,9	47,0	44,4
Enseignants 1er degré privé		23	4	27	85,2%	43,9	47,0	44,4
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs certifiés enseignement privé	11	6	17	64,7%	49,2	45,3	47,8
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	1	1	2	50,0%	46,0	50,0	48
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	3	3	6	50,0%	51,0	49,3	50,2
Enseignants 2nd degré privé		15	10	25	60,0%	49,3	47,0	48,4
Enseignants du secteur public		38	14	52	73,1%	46,1	47,0	46,3

Commentaires (Tableaux 25 et 26):

La proportion des femmes enseignantes promues par liste d'aptitude est comparable à leur représentation :

- dans le secteur public : 88.9% versus 82.6% dans le premier degré et 53.6% versus 58.6% dans le second degré.
- dans le secteur privé : 85.2 % versus 89.2 % dans le premier degré et 60 % versus 66.4% dans le second degré.

A souligner que dans le réseau public, les femmes promues par liste d'aptitude sont en moyenne plus âgées.

III. La carrière

4. Promotions de corps

Tableau 26. Promotion des autres personnels par liste d'aptitude

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
IATSS	Attachés d'administration	1	1	2	50,0%	49	54,0	51,5
	Secrétaire administratif	11	1	12	91,7%	45,9	48,0	46,1
	Ingénieurs d'études du ministère chargé	1		1	100,0%	54		54,0
	Assistants ingénieurs du ministère chargé		1	1			46,0	46,0
	Techniciens de recherche et de formation du ministère chargé	1	2	3	33,3%	42	50,0	47,3
IATSS		14	5	19	73,7%	46,4	49,6	47,3

III. La carrière

5. Promotions de grade

Tableau 27. Promotion des enseignants du secteur public par avancement

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
Enseignants 1er degré public	Professeur des écoles de classe exceptionnelle	93	68	161	57,8%	55,49	57,2	56,2
	Professeur des écoles hors classe	368	103	471	78,1%	52,81	53,6	53,0
Enseignants 1er degré public		461	171	632	72,9%	53,35	55,0	53,8
Enseignants 2nd degré public	Professeur agrégé de classe exceptionnelle	11	23	34	32,4%	59,18	59,5	59,4
	Professeur agrégé hors classe	54	49	103	52,4%	53,96	53,8	53,9
	Professeur certifié de classe exceptionnelle	93	85	178	52,2%	54,58	54,9	54,7
	Professeur certifié hors classe	254	135	389	65,3%	51,42	52,2	51,7
	Professeur d'éducation physique et sportive de classe exceptionnelle	7	17	24	29,2%	54,29	56,2	55,7
	Professeur de lycée professionnel de classe exceptionnelle	11	13	24	45,8%	57,27	55,8	56,5
	Professeur d'EPS hors classe	23	18	41	56,1%	50,48	51,2	50,8
	Professeur lycée professionnel hors classe	40	57	97	41,2%	52,75	52,9	52,8
Enseignants 2nd degré public		493	397	890	55,4%	52,7	53,7	53,2
Enseignants du secteur public		954	568	1522	62,7%	53,0	54,1	53,4

Commentaires :

La proportion des femmes promues par avancement de grade dans le premier degré public est sensiblement inférieure à la représentation dans le corps : 72.9% versus 82.6%.

Les femmes enseignantes du secteur public sont en moyenne promues plus jeune que les hommes (53 ans contre 54.1 ans) à l'exception du corps des PLP(57.27 ans contre 55.8 ans).

Tableau 28. Promotion des enseignants du secteur privé par avancement

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
Enseignants 1er degré privé	Professeur des écoles enseignement privé hors classe	158	27	185	85,4%	54,31	53,6	54,2
Enseignants 1er degré privé		158	27	185	85,4%	54,31	54,3	54,2
Enseignants du secteur privé		158	27	185	85,4%	54,31	54,3	54,2

III.La carrière

5. Promotions de grade

Tableau 29. Promotion des DIEO par avancement

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
Personnels d'inspection	Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogique régional hors classe	1	1	2	50,0%	49	44,0	46,5
	Inspecteurs de l'Education Nationale hors classe	4	2	6	66,7%	56	52,0	54.6
Personnels d'inspection		5	3	8	62,5%	54,6	49,3	52.6
Personnels de direction	Personnel de direction hors classe	7	9	16	43,8%	55,14	56,7	56
Personnels de direction		7	9	16	43,8%	55,1	56,7	56
Personnels d'éducation	Conseiller principal d'éducation de classe exceptionnelle	2	3	5	40,0%	55	57,0	56,2
	Conseiller principal d'éducation hors classe	13	9	22	59,1%	54,08	54,4	54.2
Personnels d'éducation		15	12	27	55,6%	54,2	55,1	54.6
Personnels d'orientation	Psychologue de l'éducation nationale classe exceptionnelle	3	3	6	50,0%	60	57,7	58.8
	Psychologue de l'éducation nationale hors classe	18	1	19	94,7%	58,61	56,0	58.5
Personnels d'orientation		21	4	25	84,0%	58,8	57,3	58.5
DIEO		48	28	76	63,2%	56,4	55,3	56

Commentaires :

Seule la représentation des femmes promues par avancement chez les personnels d'inspection est supérieure à leur représentation dans leur corps (62.5% versus 43.2%). La représentation des femmes dans les 3 autres corps est inférieure, spécifiquement pour les personnels d'éducation (55.6% versus 73%).

En moyenne, l'âge de promotion est plus élevé chez les femmes personnel d'inspection (5,3 ans), et les femmes psychologues de l'éducation nationale (1,3 ans).

III.La carrière

5. Promotions de grade

Tableau 30. Promotion des ATSS par avancement

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus			
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble	
personnels administratifs	A	Attaché d'administration hors classe	2		2	100,0%	55		55,0
		Attaché principal d'administration	6	4	10	60,0%	46,8	48,8	47,6
	B	Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe exceptionnelle	14	3	17	82,4%	54,9	51,3	54,3
		Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure	16	3	19	84,2%	50,5	41,3	49,1
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	31		31	100,0%	50,2		50,2
		Adjoint administratif principal de 2e classe	4		4	100,0%	45,5		45,5
		Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement		1	1			59,0	59,0
personnels administratifs		73	11	84	86,9%	50,7	48,4	50,4	
personnels médico-sociaux	A	Infirmier de classe supérieure de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur	12	1	13	92,3%	51	56,0	51,4
		Infirmier hors classe de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur	10		10	100,0%	53,6		53,6
		Médecin E.N. de 1ère classe	3		3	100,0%	55		55,0
		Médecins de l'éducation nationale hors classe	3		3	100,0%	57		57,0
	B	Assistant principal de service social	4		4	100,0%	46,75		46,8
personnels médico-sociaux		32	1	33	97,0%	52,2	56	52,3	
ATSS		105	12	117	89,7%	51,2	49,0	51,0	

Commentaires :

La proportion des personnels ATSS femmes promues par avancement est comparable à sa représentation dans la filière. Les femmes sont en moyenne promues à un âge plus avancé chez les personnels administratifs (50.7 ans versus 48.4 ans), particulièrement pour la promotion au grade de SAENES CS (50.5 ans versus 41.3 ans).

III.La carrière

5. Promotions de grade

Tableau 31. Promotion des ITRF par avancement

		Nombre de promus			% femmes	Age moyen promus		
		F	H	Ensemble		F	H	Ensemble
C	Adjoint technique principal de recherche et de formation de 1ère classe	10	2	12	83,3%	52,8	55,0	53,2
	Adjoint technique principal de recherche et de formation de 2e classe	1		1	100,0%	46,0		46,0
ATRF		11	2	13	84,6	52,2	55,0	52,6

III. La carrière

6. Jury et présidence de concours

Tableau 32. La composition des jurys de concours et d'examens professionnels

Libellé corps, grade	Cat.	Corps	Nature	Présidence de jury		Membres de jury		% de femmes
				F	H	F	H	
Enseignants 1er degré public	A	Professeur des écoles	Concours externes	1	0	18	12	60%
			Concours internes	1	0	18	12	60%
Enseignants 1er degré privé	A	Professeur des écoles enseignement privé	Concours et exam réservés	1	0	3	1	75%
			Concours externes	1	0	21	17	55%
			Concours internes	1	0	21	17	55%
ATSS	B	Secrétaire administratif	Concours et exam réservés	0	1	1	1	50%
			Concours externes	1	0	2	0	0%
			Concours internes	1	0	1	0	0%
			Examen pro CS	1	0	1	2	33%
			Examen pro CE	1	0	0	2	0%
	C	Adjoint administratif	Concours et exam réservés	1	0	1	1	50%
			Concours externes	1	0	1	2	33%
Concours internes			1	0	2	1	67%	
ITRF	A	Ingénieur de recherche	Concours internes	1	0	2	4	33%
		Assistant ingénieur	Concours externes	0	1	3	2	60%
			Concours internes	0	1	3	2	60%
	B	Technicien de recherche et de formation	Concours internes	0	1	2	3	40%
	C	Adjoint technique de recherche et de formation	Concours et exam réservés	0	1	1	1	50%

IV. L'organisation du temps de travail

IV. L'organisation du temps de travail

1. Temps partiels

Tableau 33. Part des personnels à temps partiel par sexe

	Femmes et hommes	F	H
Enseignant	11,4%	14,0%	5,0%
1er degré	13,9%	15,5%	5,1%
Enseignants 1er degré public	14,1%	16,0%	5,0%
Enseignants 1er degré privé	13,6%	14,6%	5,3%
2nd degré	9,6%	12,5%	4,9%
Enseignants 2nd degré public	10,5%	14,4%	4,9%
Professeur de chaires supérieures	0,0%	0,0%	0,0%
Professeurs agrégés	7,6%	11,6%	3,6%
Professeurs certifiés et PEPS	12,7%	16,5%	6,1%
Professeurs LP	8,2%	12,6%	4,3%
Enseignants 2nd degré privé	8,3%	10,0%	4,9%
Professeur de chaires supérieures	10,0%	0,0%	11,1%
Professeurs agrégés	5,2%	6,2%	4,1%
Professeurs certifiés et PEPS	10,8%	12,9%	6,2%
Professeurs LP	8,0%	10,8%	4,6%
Non enseignant	5,0%	6,0%	0,3%
ATSS	15,1%	17,3%	3,1%
Personnels administratifs	12,3%	14,4%	2,9%
Personnels médico-sociaux	26,2%	27,2%	7,1%
ITRF	13,8%	19,9%	6,1%
Personnels de direction	0,2%	0,4%	0,0%
Personnels d'éducation	3,8%	4,9%	0,9%
Personnels d'inspection	0,7%	1,6%	0,0%
Personnels d'orientation	15,5%	17,1%	3,2%
Titulaire	12,6%	15,8%	15,8%
A	12,4%	15,6%	4,9%
B	16,2%	19,1%	4,8%
C	17,5%	19,4%	5,7%

Commentaires :

Tous personnels confondus, l'exercice des fonctions à temps partiel est nettement plus fréquent pour les femmes.

Le recours au temps partiel est plus fréquent pour les enseignants du réseau public que du réseau privé.

IV. L'organisation du temps de travail

1 Congés pour raison de santé

Tableau 34. Nombre de congés par agent

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Ensemble des personnels
Enseignants public	FEMMES	2,3	2,4	1,8	1,0	1,2	2,1
	HOMMES	2,0	2,0	1,5		1,0	1,9
Enseignants privé	FEMMES	2,2	1,8	1,8	1,0	1,0	2,0
	HOMMES	1,9	1,9	1,8		1,1	1,8
Non-enseignants	FEMMES	2,3	2,4	2,0	1,0	1,0	2,2
	HOMMES	2,1	1,7	1,5		1,0	2,0
Tout personnel	FEMMES	2,3	2,2	1,9	1,0	1,1	2,1
	HOMMES	2,0	1,9	1,6		1,0	1,9

Tableau 35. Part des agents ayant pris au moins un congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Ensemble des personnels
Enseignants public	FEMMES	45,5%	1,5%	1,0%	5,7%	0,0%	53,7%
	HOMMES	32,1%	1,6%	0,8%		2,4%	36,9%
Enseignants privé	FEMMES	28,8%	1,4%	0,9%	6,0%	0,0%	37,2%
	HOMMES	21,7%	1,3%	0,7%		2,3%	26,0%
Non-enseignants	FEMMES	31,9%	1,5%	1,1%	2,8%	0,0%	37,3%
	HOMMES	20,5%	0,8%	0,5%		1,4%	23,3%
Tout personnel	FEMMES	37,4%	1,5%	1,0%	5,2%	0,0%	45,1%
	HOMMES	27,3%	1,4%	0,7%		2,2%	31,6%

Tableau 36. Nombre de jours de congés pris par agent

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Ensemble des personnels
Enseignants public	FEMMES	16,9	255,5	45,1	67,8	48,2	30,0
	HOMMES	14,6	272,2	46,7		11,6	26,1
Enseignants privé	FEMMES	23,2	248,5	58,8	65,2	62,3	40,5
	HOMMES	17,3	259,2	47,9		11,0	30,0
Non-enseignants	FEMMES	17,4	190,7	41,0	67,0	14,3	28,3
	HOMMES	13,3	223,9	31,1		11,1	21,9
Tous congés	FEMMES	18,5	242,7	47,9	66,7	50,4	32,5
	HOMMES	15,1	264,0	44,8		11,4	26,5

IV Organisation du temps de travail

1 Congés pour raison de santé

Commentaires (Tableaux 35 à 37) :

Les femmes prennent plus souvent des congés pour raison de santé que les hommes quel que soit le corps : 53.7 % des enseignantes contre 36.9% des enseignants dans le public, 37.2% des enseignantes contre 26.0% des enseignants dans le privé et 37.3% des femmes contre 23.3% des hommes pour les autres personnels.

Les femmes s'arrêtent en moyenne 6 jours de plus que les hommes. Si on exclut les congés maternité/paternité/adoption, il n'existe plus d'écart entre les femmes et les hommes.

V. Les instances

V. Les instances

Tableau 37. Répartition femmes-hommes des représentants des personnels dans les instances consultatives

		% de femmes à respecter pour la constitution des listes de candidat ¹	Nombre de représentants des personnels titulaires et suppléants		
			F	H	% de femmes
Comité technique	CTA	71,2%	8	12	40,0%
	CTSA	n.o. ²	15	5	75,0%
	CTSD 22	n.o.	9	11	45,0%
	CTSD 29	n.o.	13	7	65,0%
	CTSD 35	n.o.	10	10	50,0%
	CTSD 56	n.o.	6	14	30,0%
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	CHSCTA	n.o.	5	9	35,7%
	CHSCT22	n.o.	9	5	64,3%
	CHSCT29	n.o.	8	6	57,1%
	CHSCT35	n.o.	10	4	71,4%
	CHSCT56	n.o.	6	8	42,9%
Commission d'action sociale	CAAS	n.o.	9	5	64,3%
	CDAS 22	n.o.	8	3	72,7%
	CDAS 29	n.o.	6	4	60,0%
	CDAS 35	n.o.	8	3	72,7%
	CDAS 56	n.o.	6	4	60,0%
Commission administrative paritaire	Agrégés	48,5%	12	8	60,0%
	Certifiés et AE	65,4%	21	17	55,3%
	PEGC	51,0%	3	1	75,0%
	Professeurs de Lycée Professionnel	46,8%	9	11	45,0%
	Professeurs d'EPS et CE d'EPS	42,1%	7	11	38,9%
	CPE	73,5%	7	3	70,0%
	PSYEN	88,1%	8	8	50,0%
	IEN	45,3%	1	3	25,0%
	Personnels de Direction	45,2%	3	3	50,0%
	AAE	62,3%	5	5	50,0%
	ADJAENES	91,0%	9	1	90,0%
	ASSAE	91,3%	3	1	75,0%
	ATEE	44,9%	3	3	50,0%
	ATRF	67,0%	9	3	75,0%
	INF EN ES	95,4%	9	1	90,0%
	SAENES	82,7%	9	3	75,0%
	CAPD 22	81,4%	7	7	50,0%
	CAPD 29	81,1%	15	5	75,0%
	CAPD 35	83,4%	15	5	75,0%
	CAPD 56	81,7%	12	2	85,7%
Commission consultative paritaire	DIR SES	34,3%	1	3	25,0%
	ATSS ³	84,6%			
	ENS, EDU, PSYEN	55,8%	3	5	37,5%
	SURV ACC	78,0%	8	4	66,7%
Commission consultative mixte	CCMA	65,6%	6	6	50,0%
	CCMI	89,2%	11	1	91,7%

¹ Observation effectuée au 1er janvier 2018 en application des dispositions du décret no 2017-1201 pour les personnels du public et au 6 avril 2019 en application du décret 2018-235 pour les personnels des établissements privés

² Non observé

³ CCP ATSS installée en juin 2019

V. Les instances

Tableau 38. Répartition femmes-hommes des représentants de l'administration dans les commissions administratives paritaires

		Nombre de représentants de l'administration titulaires et suppléants		
		F	H	% de femmes
Commission administrative paritaire	Agrégés	10	10	50,0%
	Certifiés et AE	19	19	50,0%
	PEGC	2	2	50,0%
	Professeurs de Lycée Professionnel	10	10	50,0%
	Professeurs d'EPS et CE d'EPS	9	9	50,0%
	CPE	5	5	50,0%
	PSYEN	4	4	50,0%
	IEN	2	2	50,0%
	Personnels de Direction	3	3	50,0%
	AAE	4	6	40,0%
	ADJAENES	4	6	40,0%
	ASSAE	2	2	50,0%
	ATEE	3	3	50,0%
	ATRF	5	7	41,7%
	INF EN ES	4	6	40,0%
	SAENES	5	7	41,7%
	CAPD 22	7	7	50,0%
	CAPD 29	9	11	45,0%
CAPD 35	10	10	50,0%	
CAPD 56	9	5	64,3%	
Commission consultative mixte	CCMA	6	6	50,0%
	CCMI	7	5	58,0%

Commentaires (tableau 37 et 38) :

De nouvelles règles concernant l'égalité femmes-hommes ont été mises en œuvre lors des élections professionnelles 2018⁴ :

- l'obligation de représentation équilibrée des listes de candidats des organisations syndicales aux élections professionnelles,
- le respect d'une proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe pour la désignation de ses représentants de l'administration (Décret n°2017-1201 du 27 juil let 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique).

⁴ Décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



96 rue d'Antrain
CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7
T 02 23 21 77 77

Toutes les informations sur :

 www.ac-rennes.fr  [@acrennes](https://twitter.com/acrennes)
 [@academie_de_rennes](https://www.instagram.com/academie_de_rennes)  [youtube.com/RennesRectoratTV](https://www.youtube.com/RennesRectoratTV)

